

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2022**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 14 novembre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Flécharde, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Solange Bruneau, Éric Paris (à partir de 18h32), Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Geneviève Pham-Sigmann, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Lucie Chauvelier, Didier Pillon (à partir de 18h30), Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié (à partir de 18h06), conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Bruno Bertier, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Flécharde, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Camille Pétron, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Didier Pillon a donné pouvoir à Lucile Perin (jusqu'à 18h30), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié et James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

Camille Pétron et Vincent d'Agostino sont désignés secrétaires.

S516 - QM - I - MODIFICATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLE DE LA MATERNELLE PAULINE KERGOMARD ET DE L'ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE HAIRY

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - QM - II - OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE À MONSIEUR BRUNO BERTIER

Bruno Bertier, en tant qu'élu intéressé, s'est retiré de la séance et n'a donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 1 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 POUR L'EXERCICE 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S516 - RHTF - 2 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR N°2 POUR L'EXERCICE 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 3 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 4 - PROVISION RELATIVE AU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 5 - PROVISION QUARTIER FERRIÉ

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 6 - REPRISE D'UNE PROVISION POUR GARANTIES D'EMPRUNT ACCORDÉES À LA BELLE OUVRAGE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 7 - REPRISE D'UNE PROVISION POUR RISQUE LIÉ À UNE CONTESTATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 8 - REPRISE D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 9 - VENTE AUX ENCHÈRES DE BIENS RÉFORMÉS PAR LE BIAIS DU SITE INTERNET AGORA STORE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 10 - ACQUISITION D'UN TERRAIN SITUÉ 37 RUE CHRISTIAN D'ELVA AUPRÈS DE MADAME JACQUELINE CHAUDET

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 11 - REMISE DU SITE DES RIBAUDIÈRES PAR LAVAL AGGLOMÉRATION ET DÉCLASSEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 12 - AVENANT N° 1 À LA CONVENTION RÉGISSANT LES RAPPORTS ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 13 - CONVENTION DE SERVITUDE SDEGM SUR LES PARCELLES CADASTRÉES AP216 ET AP270 SITUÉES RUE JEAN-BAPTISTE LAFOSSE ET BOULEVARD LÉON BOLLÉE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 14 - CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS SUR LA PARCELLE CADASTRÉE AI224 SITUÉE RUE JEAN MACÉ

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 15 - ADOPTION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION RELATIVES À LA STRATÉGIE PLURIANNUELLE DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES, AUX ORIENTATIONS GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ET AUX ORIENTATIONS GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS (2022-2026)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S516 - RHTF - 16 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE PARTIELLE - RESPONSABLE DE L'ACTION CULTURELLE DU SERVICE LECTURE PUBLIQUE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - RHTF - 17 - PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAVAL À LA PRISE EN CHARGE DES TICKETS REPAS POUR LES AGENTS - AVENANT À LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION HABITAT JEUNES LAVAL

Patrice Morin, en tant que représentant de la ville de Laval au sein de l'association Habitat Jeunes Laval, ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - CRV - 1 - CONVENTION DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET L'ASSOCIATION POC POK DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL DES 3 ÉLÉPHANTS 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - CRV- 2 - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS CULTURELS ASSOCIATIFS

Camille Pétron, en tant qu'élue intéressée au sein de la FAL 53, ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - CRV - 3 - VISITE D'UNE DÉLÉGATION LAVALLOISE À METTMANN (ALLEMAGNE) DU 24 AU 28 NOVEMBRE 2022

Nadège Davoust, en tant qu'élue intéressée, s'est retirée de la séance et n'a donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - CRV - 4 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PROJET À LA MAISON DE L'EUROPE POUR UNE CONFÉRENCE SUR L'UKRAINE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - TUEC - 1 - AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES - MODIFICATION DU RÈGLEMENT - AJOUT D'UNE AIDE À LA RÉNOVATION DES PORTES D'ENTRÉE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - TUEC - 2 - UNE NAISSANCE / UN ARBRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Samia Soutani, en tant que membre du Conseil régional des Pays de la Loire, ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - TUEC - 3 - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE

Bruno Bertier, en tant que président de la SPL LMA, s'est retiré de la séance et n'a donc pas pris part au vote.

Florian Bercault, Antoine Caplan, Georges Poirier, Patrice Morin, Geoffrey Begon et Henri Renié ne prennent pas part au vote en tant qu'administrateurs de la SPL LMA.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S516 - TUEC - 4 - AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N 2 DU PLU DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - TUEC - 5 - ÉCHANGE FONCIER AVEC LA SCCV CONVERGENCES ET DÉCLASSEMENT D'UN TERRAIN RUE ANDRÉ BELLESORT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S516 - TUEC - 6 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LAVAL, LA PRÉVENTION ROUTIÈRE ET LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS DE LA MICRO MOBILITÉ POUR L'ORGANISATION DE JOURNÉES DE SENSIBILISATION À L'USAGE DES UTILISATEURS DE TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 25 novembre 2022.

La directeur général des services,



Fabrice Martinez